

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 379.615

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Stylographe.

MM. EUGEN HAHN et AUGUST EBERSTEIN résidant en Allemagne.

Demandé le 19 juin 1907.

Délivré le 13 septembre 1907. — Publié le 13 novembre 1907.

La présente invention est relative à un stylographe qui présente cette caractéristique que la pièce de fermeture pour l'extrémité portant la plume est munie d'une marque qui, dans
5 l'état fermé du stylographe, permet de reconnaître la position de la plume. L'invention a pour but d'empêcher que l'on tienne le stylographe fermé la plume en bas et d'empêcher ainsi qu'il ne soit sali par l'écoulement de
10 l'encre. Même lorsque le stylographe fermé ne présente pas d'autres signes distinctifs, par exemple lorsqu'il est monté de façon que les diamètres de la pièce de fermeture et du
15 manche proprement dit du stylographe concordent, la présente invention donne la possibilité de reconnaître de suite, par la marque de la pièce de fermeture, l'extrémité à laquelle se trouve la plume. La marque de la pièce de
20 fermeture peut être produite de toute manière voulue, par exemple par une coloration différente d'une partie de la pièce de fermeture ou par des stries ou des cannelures. L'invention fournit d'autre part la possibilité de donner
25 à la partie de la douille, qui forme la marque distinctive, la forme d'un bouchon de fermeture pour l'extrémité ouverte du réservoir, de sorte que le stylographe peut être fermé hermétiquement. Comme marque, on peut utiliser le fond de la douille de fermeture. Lorsque
30 ce fond est amovible, on réalise cette avantage que, suivant la nature et la couleur de

l'encre employée, la couleur ou autre signe caractéristique de la marque peut être variée par le remplacement du fond. Lorsque le stylographe est pourvu d'un manche rentrant, 35 la partie de la douille de fermeture qui forme la marque distinctive peut être utilisée pour assujettir la position du manche, dans l'état fermé du stylographe. Dans ce but, on peut munir le fond de la douille de fermeture d'un
40 prolongement ou goupille qui pénètre dans la douille de fermeture et sert de butée au manche, dans l'état fermé du stylographe. On évite de cette façon un glissement en avant
45 du manche et, par suite, une détérioration du bec de la plume.

La pièce de fermeture pour l'extrémité du stylographe qui porte la plume peut être assemblée avec ce dernier par emmanchement, vissage, etc. Dans le cas du vissage, il est pré- 50 férable de disposer le pas du stylographe qui reçoit la pièce de fermeture, non pas directement à l'extrémité, mais à une certaine distance de l'orifice. Cela présente cet avantage que la douille de fermeture est moins exposée
55 à être salie par l'encre. Dans les stylographes connus jusqu'à présent avec douille se glissant sur la plume, le chapeau de fermeture était vissé sur un pas adapté directement à l'orifice de la douille, de sorte que le pas se
60 trouvait fréquemment encrassé et encollé par l'encre. En outre, l'encre arrivait souvent sur

la partie de la douille de la plume sur laquelle on appuie les doigts pour écrire. En éloignant, au contraire, de l'orifice le pas de vis, conformément à la présente invention, on remédie à ces inconvénients, car la douille de la plume ne vient en contact avec la douille de fermeture qu'en un endroit où il ne peut y avoir écoulement d'encre. En outre la nouvelle disposition du pas permet un serrage plus solide de la douille de fermeture.

Le dessin annexé représente l'invention en deux formes d'exécution.

La fig. 1 montre l'une des formes d'exécution en vue de côté avec la douille de fermeture emmanchée.

La fig. 2 montre, également en vue de côté et en coupe par la douille de fermeture, l'autre forme d'exécution.

La fig. 3 représente le stylographe après le dévissage de la douille de fermeture et l'avancement du manche.

Dans l'exemple de la fig. 1, la douille de fermeture 1 est emmanchée sur la douille 2 du stylographe. Dans ce but, les deux extrémités de la douille 2 sont légèrement coniques, tandis qu'inversement, la douille de fermeture 1 est évasée graduellement vers l'orifice. Afin que l'on puisse reconnaître dans l'état fermé du stylographe, à quelle extrémité se trouve la plume, la douille de fermeture 1 est pourvue d'une marque distinctive 3 qui indique que cette douille 1 doit jouer le rôle de fermeture. En vue du différenciement, la pièce formant le fond de la douille 1 est colorée autrement que l'autre partie de la douille 1 et la douille 2 du stylographe. Cette coloration différente est indiquée dans le dessin par des hachures. Il est évident que la marque sur la douille 1, au lieu d'être formée par une coloration différente, pourrait être constituée par des cannelures ou des stries, une entaille ou tout autre signe distinctif.

La marque 3 indique toujours que le stylographe doit, dans l'état fermé, être porté ou tenu droit; c'est-à-dire la plume et l'orifice de la douille 2 en haut, si l'on désire éviter un écoulement de l'encre pouvant salir le stylographe.

Dans la forme d'exécution de la fig. 2, la douille 1 sert à la fermeture d'un stylographe avec manche mobile. La marque distinctive est formée dans ce cas par la pièce de fond 4

de la douille 1. Ce fond est fixé d'une manière amovible dans la douille et il sert en même temps de bouchon 5 pour l'orifice 6 de la douille de la plume. Dans ce but, le bouchon 5 peut comporter un bord de fermeture conique. On obtient de cette façon une fermeture hermétique de la douille de la plume dans l'état fermé du stylographe.

Conformément à la forme d'exécution de la fig. 2, le fond 4. 5 de la douille 1 est muni d'une goupille 7 qui, dans l'état fermé du stylographe pénètre à l'intérieur de la douille 6 de la plume et forme une butée pour le manche mobile 8. Un déplacement en avant du manche 8 est ainsi rendu impossible lorsque le stylographe est fermé. Le bec de la plume ne peut donc non plus être endommagé comme cela serait le cas s'il venait heurter contre le fond 5.

Tandis que dans l'exemple de la fig. 1, la douille de fermeture 1 est emmanchée simplement sur la douille 2, la fermeture de la douille 2, 6 est effectuée dans l'exemple de la fig. 2, par le vissage de la pièce de fermeture 1. Toutefois, le pas de vis 9 employé dans ce but ne se trouve plus, comme cela était le cas jusqu'à présent, sur l'orifice de la douille 6, mais à une certaine distance de cette dernière. On réalise ainsi cet avantage que l'orifice, sur lequel il se trouve souvent une petite quantité d'encre, ne peut pas venir en contact avec la paroi interne de la douille 1, car il existe un certain intervalle libre entre la douille 6 et la pièce de fermeture 1. Lorsqu'on visse la douille 1 sur la douille 2, elle glisse librement par-dessus l'orifice et à une certaine distance de celui-ci jusqu'à ce qu'elle vienne en prise avec le pas 9. On évite de cette façon que l'encre puisse se reporter de l'orifice de la douille sur le manche du stylographe. On évite aussi que l'encre sèche dans les spires du pas et rende difficile le montage de la pièce de fermeture. Comme le pas 9 se trouve à l'extrémité inférieure de la douille 1, on peut mieux serrer la douille et presser le bouchon de fermeture 5 contre l'orifice 6 de la douille.

La fig. 3 permet de reconnaître comment, après le dévissage de la douille 1, le manche 8 peut être poussé en avant et la plume 11 être chassée hors de la douille 2, 6. Aussi longtemps que le stylographe se trouve à l'état fermé, la goupille de butée 7 du fond 5

s'oppose à un déplacement en avant du manche.

L'invention n'est évidemment pas limitée aux détails représentés dans le dessin; on peut, au contraire, adopter les moyens les plus différents pour marquer l'extrémité du stylographe où se trouve la plume. La marque pourrait se trouver aussi à l'extrémité inférieure de la douille de fermeture. Dans tous les cas, il est essentiel que la pièce de fermeture pour l'extrémité du stylographe d'où sort la plume possède une marque distinctive.

RÉSUMÉ.

L'invention est relative à un stylographe qui présente les caractéristiques suivantes :

1° La pièce destinée à fermer l'extrémité du stylographe où se trouve la plume est pourvue d'une marque distinctive pouvant être formée par une coloration appropriée.

2° La partie de la douille de fermeture formant la marque constitue un bouchon pour l'extrémité ouverte de la douille de la plume.

3° La pièce de fond de la douille de fermeture forme la marque distinctive et est amovible.

4° Dans le stylographe à manche rentrant, la partie qui forme la marque pour la douille de fermeture sert de butée pour le manche et s'oppose au déplacement en avant dans l'état fermé du stylographe.

5° Le pas de vis qui sert à assembler la douille de fermeture avec le manche est disposé à un certain intervalle de l'orifice de la douille de la plume.

HAHN ET EBERSTEIN.

Par procuration :

CHASSEVENT.

Fig. 1.

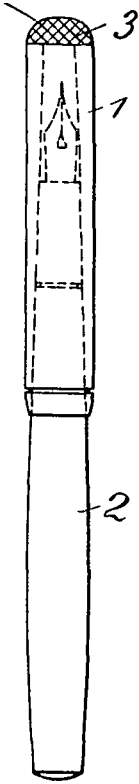


Fig. 2.

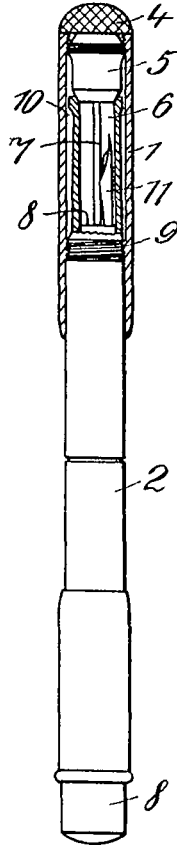


Fig. 3.

